

Plate-Forme
Participative
de la **Forêt** de **Soignes**

Participatief
Platform
Zoniënwood

Rapport du groupe de travail V :

Les mouvements de jeunesse

(mai – octobre 2004)



Table des matières

1.	Organisation du travail de la Plate-forme	3
1.1.	Méthodologie suivie par le groupe de travail.....	3
1.2.	Tableau des réunions et participation.....	4
1.3.	Choix du thème	6
1.4.	Choix des sous-thèmes	6
2.	Synthèse des réflexions relatives aux sous-thématiques	7
2.1.	Introduction	7
2.2.	Sous-thème A : Les modules de formation « nature et forêt », visites en forêt et sensibilisation des animateurs, des jeunes et des enfants	7
2.2.1.	Constat.....	7
2.2.2.	Sensibilisation spécifique au jeune public	7
2.2.3.	Le public-cible.....	8
2.2.4.	Mise en place d'une activité pour les mouvements de jeunesse	8
2.2.5.	Un calendrier des Activités	8
2.3.	Sous-thème B : Comment instaurer un dialogue entre les gestionnaires et les mouvements de jeunesse ? Et favoriser les échanges d'information	9
2.3.1.	Constat.....	9
2.3.2.	Propositions.....	10
2.4.	Sous-thème C : Aires de jeux (délimitations, (re-) localisation, qualité) et présence des mouvements de jeunesse en forêt	11
2.4.1.	Constat.....	11
2.4.2.	Propositions et commentaires de la plate-forme concernant les points qui concernent les mouvements de jeunesse dans le Plan de gestion	12
3.	Mise en œuvre des propositions et pistes pour l'avenir	13
4.	Annexes.....	14

1. Organisation du travail de la Plate-forme

1.1. Méthodologie suivie par le groupe de travail

L'expérience acquise lors du déroulement des précédents groupes de travail a permis d'affiner et de systématiser la méthode de travail suivie jusqu'ici. Elle se présente brièvement comme suit :

1. Choix du thème en réunion plénière

Une liste de thématiques est proposée et éventuellement complétée par les participants. Le gestionnaire commente la liste en fonction de ses priorités et de la pertinence qu'il identifie. Un premier tour de vote dégage les deux ou trois sujets préférentiels. Un second tour permet d'identifier le thème principal à traiter en Groupe de Travail pendant une période d'environ quatre mois.

2. Brainstorming général

Il est effectué lors de la première réunion du GT afin d'identifier toutes les questions et pistes possibles en lien avec le thème.

3. Choix des sous-thèmes

L'ensemble des propositions est soumis au choix sur base d'un vote ouvert à tous les membres de la plate-forme (par courrier/mail/fax). Suite à ce vote, plusieurs sous-thématiques (généralement 3) pourront être adoptées comme axes de travail prioritaires.

4. Identifier les informations nécessaires

Une deuxième réunion du GT permettra ensuite de défricher ces sous-thématiques en identifiant les ressources et informations nécessaires au groupe de travail

5. Informations

Ce travail de récolte des ressources utiles et des informations pourra prendre la forme d'un document de travail de type « Etat des lieux ». Des visites de terrain, des rencontres d'experts, ... compléteront cette phase de collecte d'informations.

6. Rédaction des propositions

A l'aide de ces ressources, les participants approfondissent en parallèle les trois sous-thématiques lors de réunions successives. Les choix décisionnels font autant que possible appel à l'ensemble des membres (Internet/courrier/fax).

7. Présentation du rapport en plénière

L'ensemble des propositions doit ensuite être soumis, amendé et accepté en plénière afin de constituer un document définitif pour améliorer la gestion du massif forestier. L'ensemble des documents de synthèse tels qu'amendés et acceptés en plénière constitue le rapport de groupe de travail remis à l'IBGE.

1.2. Tableau des réunions et participation

33 personnes ont participé à une ou plusieurs réunions du groupe de travail sur le thème « Mouvements de jeunesse ».

La liste suivante rassemble les participants aux réunions :

<i>Florence André-Dumont</i>	<i>Athanor Médiations</i>
<i>Mone Bennekens</i>	<i>Educatief Bosbouwcentrum Groenendaal</i>
<i>Serge Butaye</i>	<i>Guide-nature</i>
<i>Céline Castiau</i>	<i>Guides catholiques de Belgique</i>
<i>Luciano D'Andréa</i>	<i>Guide-nature</i>
<i>Nicolas Dekemel</i>	<i>Etudiant</i>
<i>André De Schutter</i>	<i>Association pour la Protection des Arbres de la Forêt de Soignes, Comité de Quartier Fond-Roy</i>
<i>Gino Eliano</i>	<i>Police Auderghem – Watermael Boisfort</i>
<i>Elisabeth Fauville</i>	<i>Guide-nature</i>
<i>Ann Gaeremynck</i>	<i>Regionaal Landschap, Zenne, Zuun en Zoniën</i>
<i>Sandrine Godefroid</i>	<i>VUB/CIFS</i>
<i>Machteld Gryseels</i>	<i>IBGE</i>
<i>Franco Iannuci</i>	<i>Comité de quartier Fauconnerie</i>
<i>Thierry Langendries</i>	<i>Scouts catholiques de Belgique</i>
<i>Xavier Lejeune</i>	<i>Ligue des Amis de la Forêt de Soignes</i>
<i>Anne Marione</i>	<i>Guides catholiques de Belgique</i>
<i>Geneviève Meunier</i>	<i>Cabinet Ministre Huytebroeck</i>
<i>Marc Naegels</i>	<i>Association pour la Protection des Arbres</i>
<i>Mario Ninanne</i>	<i>Commission ornithologique de Watermael-Boisfort</i>
<i>Thaïs Pons</i>	<i>IGEAT</i>
<i>Eric Poudelet</i>	<i>8^{ème} BP Sainte-Anne Auderghem</i>
<i>Barbara de Radiguès</i>	<i>Athanor Médiations</i>
<i>Ulrich Schollaert</i>	<i>AED</i>
<i>Anne Nicole Schreurs</i>	<i>Cavalière</i>
<i>A. Staner</i>	<i>Association pour la Protection des Arbres</i>
<i>Liliane Staner</i>	<i>Défense Environnement Bruxelles</i>

<i>Jacques Sténuît</i>	<i>Ligue des Amis de la Forêt de Soignes</i>
<i>F. Swennen</i>	<i>Royal CCDISH</i>
<i>Christine Van Damme</i>	<i>Utilisatrice</i>
<i>Huguette Vandenberghe</i>	<i>Guide-nature</i>
<i>Dr. Van der Stricht</i>	<i>Association pour la Protection des Arbres</i>
<i>Tanguy Vanloqueren</i>	<i>FGF</i>
<i>Stéphane Vanwijnsberghe</i>	<i>IBGE</i>

Les réunions sont décrites dans le tableau suivant :

Dates	Nombre de participants	Méthodologie	Sujet
6 mai 2004	16	Phase 1	Réunion plénière : vote du thème du GT
27 mai 2004	7	Phase 2	Brainstorming de base
17 juin 2004	4	Phase 3 et 4	Choix des sous-thématiques et identification des ressources nécessaires
7 juillet 2004	4	Phase 5 et 6	Sous-thème A
31 août 2004	5	Phase 6	Sous-thèmes B et C
28 sept. 2004	8	Phase 6	Sous-thèmes A, B et C
19 oct. 2004	13	Phase 7	Réunion Plénière

Hormis la 5^{ème} réunion du groupe de travail, le taux moyen de présences aux réunions est resté assez bas. Cependant, le nombre global de participants confirme un intérêt pour le sujet des mouvements de jeunesse. Comme pour le groupe de travail précédent concernant le thème de la biodiversité, plusieurs facteurs peuvent expliquer cette baisse de fréquentation. D'une part, l'incertitude sur l'avenir de la plate-forme lors du lancement du groupe de travail a empêché de poursuivre le recrutement de nouveaux membres. D'autre part, l'aspect fort théorique de la Plénière du 19 octobre (Charte, réorientation de la Plate-forme, ...) a sans doute également dissuadé certains participants d'assister à la réunion. En effet, les personnes qui s'investissent dans les groupes de travail sont majoritairement attirés par des sujets de discussion relativement concrets.

1.3. Choix du thème

Les thèmes qui ont été proposés aux participants lors de la réunion plénière du 6 mai 2004 sont repris dans le tableau suivant :

Tableau des votes

Thèmes proposés	1 ^{er} tour	2 ^{ème} tour
Forêt sociale, culturelle, histoire, archéologie		
Bruit		
Mobilité		
Erosion et sols	1	
Chiens, activités		
Abattage, rôle du forestier	4	
Arbres	2	
Eau et captage	1	
Mouvements de jeunesse	5	6
Suivi et mise en oeuvre des propositions des GT précédents	11	6

A la liste proposée initialement ont été ajoutés deux sujets :

- Les mouvements de jeunesse
- suivi et mise en oeuvre des propositions des GT précédents

Après deux tours de vote, les sujets “Mouvements de jeunesse” et “Suivi et mise en oeuvre des propositions des GT précédents” se sont situés ex aequo avec 6 voix chacun.

Après discussion, le choix s’est porté finalement sur les “Mouvements de jeunesse”. En effet, le suivi des propositions des Groupes de travail antérieurs peut être effectué en parallèlement aux activités du groupe de travail.

1.4. Choix des sous-thèmes

La réunion de brainstorming (Cf. Annexes) pour le choix des thèmes de travail et le vote par Internet et par courrier des préférences des participants ont permis de rassembler et de préciser les sujets prioritaires afin de faciliter le déroulement des débats. La plate-forme a ainsi décidé d’approfondir les sous-thèmes suivants :

- Le sous-thème A : Les modules de formation « nature et forêt », visites en forêt et sensibilisation des animateurs, des jeunes et des enfants
- Sous-thème B : Comment instaurer un dialogue entre les gestionnaires et les mouvements de jeunesse ? Et favoriser les échanges d’information ?
- Sous-thème C : Aires de jeux (délimitations, (re-)localisation, qualité) et présence des mouvements de jeunesse en forêt

2. Synthèse des réflexions relatives aux sous-thématiques

2.1. Introduction

Les mouvements de jeunesse sont fort présents dans la forêt de Soignes et le public a souvent l'impression que ces groupes se baladent partout sans trop se soucier du milieu biologique. Afin de remédier à cela, il serait utile de nouer une meilleure communication entre le gestionnaire, les mouvements de jeunesse et les autres utilisateurs, mais également de former les animateurs aux spécificités de la gestion forestière.

A l'instar de la société, le scoutisme a évolué. Contrairement à ce que l'on imagine parfois, un « scout » n'est en général plus apte à se débrouiller en toute autonomie en forêt (période de camp mise à part). Les animateurs n'ont pas tous une connaissance approfondie de la nature qu'ils pourraient enseigner aux plus jeunes. Les jeunes confondent souvent les notions de « parc » et de « forêt ». La gestion de celle-ci, les règlements et les acteurs forestiers sont méconnus. Enfin, certains parents n'ont plus de connaissances de la nature et par conséquent, ne peuvent pas non plus transmettre ces valeurs à leurs enfants.

2.2. Sous-thème A : Les modules de formation « nature et forêt », visites en forêt et sensibilisation des animateurs, des jeunes et des enfants

2.2.1. Constat

La forêt n'est pas l'objet principal du scoutisme. La nature constitue bien un des 7 axes du scoutisme mais vu les priorités pour faire de bons animateurs, ce n'est souvent pas sur ce thème que les animateurs peuvent s'attarder lors des formations. Et comme les groupes évoluent chaque année, il est difficile de former des jeunes qui changent régulièrement.

Actuellement, il existe un thème « environnement » dans les cursus de formation des animateurs mais ce thème est très (trop) large et le choix de la formation reste facultatif. Il y a quelques années, le Réseau Vert de Terre était très actif pour sensibiliser à l'environnement au sein du mouvement scout. Cette initiative est un peu tombée dans l'oubli mais il semblerait que la Fédération des Scouts catholiques ait l'intention d'insister à nouveau sur ce sujet à l'avenir.

2.2.2. Sensibilisation spécifique au jeune public

L'objectif principal serait de transmettre aux mouvements de jeunesse des notions de base « environnement, forêt et biodiversité » en insistant sur le pourquoi afin de responsabiliser les jeunes et de changer leurs comportements (protection des zones sensibles, réduction des déchets, ...). En effet, il est nécessaire d'expliquer les raisons des interdictions (compactage du sol, érosion, faune et flore fragile,...) pour que les jeunes les respectent. De plus, leur apprentissage est meilleur lorsqu'ils vivent et ressentent les choses. Il s'agirait donc

de favoriser une dimension « émotionnelle » et ludique de la découverte de la forêt plus que « cérébrale » dans leur apprentissage.

Comme les unités sont composées d'enfants et d'adolescents, on ne peut pas exiger d'eux autant de rigueur que pour les adultes. Une certaine latitude doit leur être laissée. L'idéal serait de faire passer ces notions d'écologie soit par des jeux, soit par des activités qui concernent d'autres thèmes liés à la nature (archéologie en Forêt de Soignes, histoire, ...). Ces activités doivent être attrayantes pour les mouvements de jeunesse et se greffer sur leurs objectifs pédagogiques, dans le but de susciter l'intérêt des jeunes tout en leur apprenant à adapter leur comportement et à respecter la forêt.

2.2.3. Le public-cible

Les animateurs des mouvements de jeunesse sont le public privilégié pour les formations aux animations « forêt », ceci afin qu'ils transmettent leurs connaissances à leurs troupes. Cela ne doit toutefois pas empêcher de toucher un public plus large.

2.2.4. Mise en place d'une activité pour les mouvements de jeunesse

Il faudrait qu'elle soit donnée par quelqu'un qui connaisse bien la forêt sur le terrain et qui soit extérieur aux mouvements de jeunesse. Par exemple, des guides-nature ou les gardes forestiers qui pourraient ainsi donner une image plus positive et expliquer quelle est leur réelle fonction dans la forêt (pas seulement de policiers).

La plate-forme suggère de viser un mode de fonctionnement le plus léger possible (et le moins coûteux). Les chefs scouts devraient être encadrés par des animateurs extérieurs, pour la préparation et éventuellement aussi secondés au début de l'activité sur le terrain. Comme les niveaux de connaissances du milieu naturel sont très variables au sein des scouts de chaque unité, il serait utile de faire participer ceux qui connaissent déjà bien la forêt à la sensibilisation des autres scouts de leur troupes.

Concrètement, l'encadrement extérieur adéquat consisterait en une demi-journée maximum pour la préparation et idem pour le terrain. Avec leur expérience, des associations comme le CRIE Tournesol pourraient participer à ce genre d'activité. On devrait pouvoir trouver également des guides-nature et des gardes forestiers qui voudraient bien libérer quelques demi-journées/soirées chaque année. Certains gardes sont d'ailleurs assez demandeurs pour des contacts plus constructifs et pour accompagner des jeunes à la découverte de la forêt, au lieu de seulement les réprimander. Les enfants pourraient être d'autant plus impressionnés qu'un garde donne de son temps pour leur expliquer le fonctionnement de la nature et de la forêt.

2.2.5. Un calendrier des Activités

Pour que ça marche, il faut attirer les animateurs des mouvements de jeunesse qui sont fort sollicités tout au long de l'année par l'animation de leurs unités. Il semble plus réaliste et efficace de prévoir quelques réunions ou activités ponctuelles par an sur le thème de la découverte de la forêt plutôt qu'un cycle de formation. Les propositions d'activités devraient

également s'insérer facilement dans leur programme annuel. L'idéal serait de proposer aux scouts une liste d'activités qui interpellent les animateurs, sous forme d'**un calendrier reprenant également des contacts** (e.a. les guides-nature).

Par exemple, en automne, organiser un jeu de collecte de feuilles d'arbres : un maximum de feuilles différentes de taille, de couleur, de texture ... Diverses idées d'activités sont proposées :

- ramassage et identification de feuilles
- reconnaissances des espèces
- plantation d'arbustes
- apprendre à s'orienter
- opérations de nettoyage de zones sensibles
- comptage d'arbres
- comptage d'arbres blessés devant être protégés de la dégradation
- observations des champignons
- construction d'une tour ou d'une passerelle « observatoire » de la nature
- participation à la reconnaissance des arbres remarquables en Forêt de Soignes
- ...

Plusieurs associations et bénévoles se sont proposés pour l'organisation de telles activités d'animation : la Commission ornithologique de Watermael-Boitsfort, les Guides nature du Brabant, la Ligue des Amis de la forêt de Soignes, ... Certains ont d'ailleurs déjà remis des propositions d'animation (qui ont été transmises aux fédérations) pour cette fin d'année 2004 (voir Annexes).

Dans le cas de projet plus important comme celui de l'observatoire, les mouvements de jeunesse pourraient participer directement à sa construction. Ceci leur permettrait de mieux se l'approprier et de s'en sentir responsables lors des observations futures (avifaune, chevreuil, ...).

Parallèlement au calendrier d'activité, une formation pourrait également être donnée par des guides-nature sous forme d'un module à insérer dans le cursus de formation des animateurs des différentes fédérations de mouvements de jeunesse. Ce module pourrait être l'occasion de montrer comment concilier leurs activités avec le respect du cadre naturel dans lequel ils se trouvent (protection du milieu et de la biodiversité, réglementations, gestion des déchets, ...).

2.3. *Sous-thème B : Comment instaurer un dialogue entre les gestionnaires et les mouvements de jeunesse ? Et favoriser les échanges d'information*

2.3.1. Constat

Suite au projet de code forestier wallon qui voulait interdire la circulation dans les bois hors des sentiers, les mouvements de jeunesse craignent une contagion de la radicalisation wallonne au sein des autorités bruxelloises. Soulignons que la situation de la forêt de Soignes

est très spécifique et diffère très fort de celle des forêts wallonnes. Vu le taux de fréquentation élevé en forêt de Soignes, les fonctions sociale et récréative sont des paramètres pris en compte par l'IBGE dans la gestion de la forêt. Dans le Plan de gestion de la forêt de Soignes, les mouvements de jeunesse constituent d'ailleurs un groupe d'utilisateurs à part entière.

La communication vers les mouvements de jeunesse reste difficile pour plusieurs raisons :

- La rotation des responsables des mouvements de jeunesse est importante
- L'information « nature » circule mal et n'aboutit pas souvent jusqu'aux animateurs qui sont sur le terrain en forêt.
- Le contenu de l'information n'est bien souvent pas adapté pour toucher le jeune public. Par exemple, les participants trouvent que le nouveau folder de l'IBGE sur le plan de gestion est destiné à un public « adulte » et ne peut constituer un outil de sensibilisation des jeunes.

2.3.2. Propositions

Afin d'améliorer les échanges d'information et la communication entre l'IBGE et les mouvements de jeunesse, il serait utile que chaque interlocuteur dispose des coordonnées actualisées de tous les acteurs de la forêt. La **liste des principaux contacts** des mouvements de jeunesse est donnée en annexe (à actualiser par la suite si besoin). Un réseau de base pourrait ainsi être mis en place afin de diffuser l'information au plus grand nombre. Les fédérations pourraient assurer le relais (une dizaine de personnes de contact « scout » en région bruxelloise peuvent diffuser l'information vers les différentes unités). Par exemple, l'IBGE pourrait communiquer quelles sont les zones les plus propices et les plus menacées pour une période donnée. Les animateurs auraient également un numéro de téléphone pour demander dans quelle zone organiser une activité.

Vu sa facilité et son usage courant, le courrier électronique pourrait être utilisé pour envoyer aux membres des mouvements de jeunesse des informations de type « news » sur la forêt. Une autre idée serait de mieux **utiliser les périodiques et les journaux** des fédérations de jeunes en leur communiquant l'information utile au bon moment. Internet peut également être un bon vecteur d'information. Le **site de discussion** pour les scouts www.tabou.be permet de faire circuler l'information et de débattre de sujets qui concernent les mouvements de jeunesse.

Il serait bon d'envoyer régulièrement les **publications de l'IBGE** aux fédérations afin de susciter l'intérêt chez les jeunes.

Les participants suggèrent également l'idée **d'une carte de la forêt destinée au jeune public**. Cette carte pourrait aussi être utile pour les parents et les animateurs qui vont en forêt avec les enfants. Cette carte pourrait se concevoir sur base de la carte IGN de la forêt de Soignes et ses alentours mais dans une version simplifiée et ludique.

Celle-ci devrait observer les paramètres suivants :

- D'un petit format, facile à utiliser à pied ou à vélo
- Durable et résistante aux mauvaises conditions météo
- Mettre en exergue les endroits qu'ils connaissent bien : les zones très fréquentées, les communes en bordure de forêt tout en précisant les délimitations

- Présenter la carte de façon attrayante pour les jeunes, sans la surcharger d'information
- Utilisation de dessins et symboles pour spécifier par exemple des pentes érodées à ne pas abîmer, ...
- Prévoir différentes couleurs, pour cibler les zones sensibles (réserves naturelles, réserves forestières,...) des autres. Couleur spécifique ou signe particulier pour zones sensibles, ...
- Un prix de vente modique

Il semble également qu'il y ait peu de brochure et de folders sur la gestion de la forêt de Soignes pour le jeune public. En effet, on constate que l'information classique destinée au public adulte n'atteint pas les jeunes. Les participants émettent l'idée de publier une **brochure spécifique au public « scout » sur la gestion de la forêt de Soignes** (carte, zones sensibles protégées et zones de jeux, biodiversité, ...). Il serait également intéressant d'y insérer un code de recommandations dans un langage qui touche facilement les mouvements de jeunesse et le jeune public en général. Par exemple, une présentation sous forme de jeu (une question et trois réponses possibles, ...). Un ancien dépliant de l'IBGE (1989 ?) où le code de bonnes pratiques est illustré au moyen de dessins humoristiques est assez apprécié par les participants. Celui-ci pourrait servir d'exemple pour la communication vers le jeune public. Comme nous l'avons souligné, il est important d'expliquer le pourquoi d'une recommandation (ou interdiction, ...) si l'on veut qu'elle soit appliquée par un maximum de gens qu'ils soient jeunes ou âgés.

Concernant les zones de protection, des informations pourraient aussi être reprises sur les panneaux aux entrées de la forêt, avec des indications sur les zones sensibles.

2.4. Sous-thème C : Aires de jeux (délimitations, (re-) localisation, qualité) et présence des mouvements de jeunesse en forêt

2.4.1. Constat

Les mouvements de jeunesse représentent un groupe important d'utilisateurs, à savoir au moins 5000 à 6 000 utilisateurs bruxellois dans la forêt de Soignes. Pour l'IBGE, les mouvements de jeunesse sont considérés comme des groupes de promeneurs et ne doivent introduire aucune demande pour circuler en forêt, sauf manifestations importantes. Les éventuelles sorties des chemins sont tolérées sauf dans les zones protégées.

Les unités situées dans les communes en bordure de forêt (Woluwé Saint-Pierre, Auderghem, Boitsfort et Uccle) viennent la plupart du temps dans les zones du massif facilement accessibles à pied et les plus proches de chez elles. Les unités des autres communes se rendant en transport en commun en forêt, on les retrouve dans des zones proches des arrivées de tram, métro et bus. On peut estimer que la bande (jusqu'à 500 m voire 1 km ?) de forêt en bordure de la zone urbaine constitue le rayon d'action principal des mouvements de jeunesse. Vu la concentration d'utilisateurs, on imagine que certains endroits sont soumis à de fortes pressions (Rouge Cloître, Vallon des Enfants Noyés ...). Comme les groupes ont tendance à aller systématiquement dans les mêmes zones, certaines pourraient devenir des zones sinistrées (Problèmes des entrées « pirates ») si on n'instaure pas une sensibilisation particulière.

Les “aires de jeux” (et “plaines de jeux”) ne répondent pas aux demandes des mouvements de jeunesse. Ceux-ci demandent plutôt des zones “forestières”, avec arbres et bois mort à ramasser pour faire des cabanes ... Les mouvements de jeunesse viennent en forêt pour être en contact direct avec la nature et se retrouver entre eux sans croiser d’autres groupes d’enfants. Ils préfèrent les zones « sauvages » et non-aménagées, pleines de bois morts, de mystère et de « désordre », propices aux jeux et à la créativité, plutôt que des parcelles trop ordonnées comme les zones de hêtraie cathédrale.

2.4.2. Propositions de la plate-forme concernant les points qui concernent les mouvements de jeunesse dans le Plan de gestion

- **Les zones de protection** : Les participants proposent que des **indications claires** pour les enfants (balises ou bornes) délimitent les zones protégées (zones sensibles, accès interdit) et indiquent les zones récréatives (tolérance dans la sortie des chemins). Afin de restaurer les zones dégradées et de protéger les zones sensibles, le Plan de gestion permet à l’IBGE de mettre jusqu’à 30 % de la superficie de la forêt en zone de protection. Tout le monde est d’accord avec cet objectif de protection contre la sur-fréquentation. Une crainte existe cependant de voir la quantité de zones clôturées et interdites à la circulation augmenter de manière trop importante menant à une interdiction de fait d’une grande partie de la forêt aux mouvements de jeunesse. Les participants pensent qu’il serait intéressant de **consulter la plate-forme avant de choisir des zones de protection supplémentaires** ;
- **Abris pour mouvements de jeunesse** : Il semblerait que l’installation d’abris pour les mouvements de jeunesse ne constitue pas un réel besoin chez ceux-ci. Bien que l’installation de quelques abris à des endroits fréquentés ne peut faire de tort, les mouvements de jeunesse y voient un risque de « parcage » des troupes de scouts. Ils craignent qu’en cas d’installation de ces abris, la circulation en forêt ne soit fortement limitée autour de ceux-ci ;
- **Pavillon forestier** : L’existence du pavillon forestier est peu connue des mouvements de jeunesse. Or celui-ci pourrait être utile lors de l’organisation d’activités scouts, de week-ends de découverte de la forêt,... Demande est faite à l’IBGE de **mieux en faire la publicité** ;
- **Quinzaine de la forêt** : A nouveau, cette activité est trop peu connue des mouvements de jeunesse. Ceux-ci seraient à priori intéressés par l’idée de participer à cette activité. Les participants suggèrent de la reprendre sur la liste des activités potentielles pour les mouvements de jeunesse ;
- **Les espaces de jeux** : Les participants trouvent à nouveau qu’il est important de limiter la dégradation des sols de la forêt et de protéger les talus fragiles actuellement utilisés comme espace de jeux. Néanmoins, ils demandent de tenir compte des spécificités « scouts » lors de la reconnaissance et de la délimitation des zones érodées comme espaces de jeux. Afin d’informer les mouvements de jeunesse (mais aussi les autres utilisateurs), il serait utile de mettre au point une carte qui reprendrait les zones protégées et les espaces de jeux.

3. Mise en œuvre des propositions et pistes pour l'avenir

Le constat principal issu de ce groupe de travail, c'est que les mouvements de jeunesse manquent d'informations sur la forêt de Soignes, les différents acteurs et responsables, la gestion du massif, la réglementation existante, etc. L'information n'arrive bien souvent pas jusqu'à eux.

Une plus grande pro-activité de tous les acteurs de la forêt (IBGE, Associations, ...) vers les mouvements de jeunesse est souhaitable car elle pourrait aisément remédier à cette mauvaise diffusion de l'information. Par exemple, favoriser :

- l'envoi régulier vers les fédérations de mouvements de jeunesse de l'actualité forestière tels que les communiqués de presse, les brochures sur la forêt, les revues des associations, ...
- la présence des acteurs de la forêt lors des manifestations des mouvements de jeunesse comme les 24 h du bois de la Cambre les 19 et 20 mars 2005 dont le thème est « Planète verte ou planète grise », voire même de créer un événement en forêt de Soignes spécialement destiné à ce public.
- l'élaboration continue du calendrier d'activités de sensibilisation à la forêt pour cette année et surtout la rentrée 2005

Nous nous sommes rendus compte que certains jeunes des mouvements de jeunesse sont demandeurs pour une plus grande implication dans la gestion forestière. Des unités aimeraient participer aux travaux d'entretien de la forêt et suivre ainsi son évolution au fil des ans. D'autres voudraient combiner jeux et apprentissage du fonctionnement de l'écosystème forestier. C'est pourquoi, il nous paraît intéressant de continuer dans cette direction, en maintenant la dynamique et en approfondissant les contacts avec les fédérations entamés lors de la discussion dans ce groupe de travail.